

LOUIS MICHAUD

République Française

Elections des Députés à l'Assemblée Nationale

23 Novembre 1958

Département de la Vendée 3ème Circonscription - Les Sables-d'Olonne

Electrices, Electeurs,

Le 23 Novembre prochain, vous voterez pour désigner **le** député qui représentera **votre circonscription** à l'Assemblée Nationale.

Aux précédentes élections législatives, vous aviez à choisir entre plusieurs listes de candidats présentées par des partis politiques. Cette fois-ci, vous aurez à choisir **UN HOMME** parmi ceux qui sollicitent vos suffrages Puisque ce choix revêt un caractère **PERSONNEL**, il convient, en premier lieu que je rappelle

Qui je suis

J'appartiens à une modeste famille vendéenne originaire du Poiré-sur-Vie. Après avoir fait mes études au Collège Sainte-Croix de Neuilly et à l'Ecole des Travaux Publics, j'ai dirigé, en association avec mes frères, une entreprise de charpente et menuiserie. **JE CONNAIS DONC BIEN LES PROBLÈMES DES PETITES ENTREPRISES POUR LES AVOIR VÉCUS. PENDANT PRÈS DE QUINZE ANS, AVANT D'ÊTRE PARLEMENTAIRE.**

J'ai 46 ans. On dit que c'est l'âge de la plus grande efficience humaine, l'âge où l'on a acquis une certaine expérience de la vie, mais où l'on garde la vigueur et les enthousiasmes de la jeunesse.

J'ai quatre enfants. Je connais donc bien les problèmes de la vie familiale, et les soucis matériels et moraux des pères de famille.

Pendant plus de dix ans, j'ai milité dans les rangs de la J.I.C. (Jeunesse Indépendante Chrétienne) ; de 1938 à 1941, j'ai été le Secrétaire Général de ce mouvement d'action catholique pour l'ensemble de la France. C'est sans doute là que s'est épanouie et précisée ma vocation civique.

J'ai fait la guerre dans une compagnie du Génie.

J'ai pris une part active à la Résistance dans la formation dite des « Démocrates Chrétiens », en diffusant notamment la presse clandestine qui faisait connaître aux Français la pensée du Général de Gaulle.

Mon action au Parlement

Depuis 1946, je suis député de la Vendée à l'Assemblée Nationale.

Tout le monde sait que j'ai rempli mes mandats sans publicité ni tapage, mais avec le sérieux, la ponctualité et l'efficacité qui permettent d'obtenir des résultats positifs.

J'ai été élu **SECRETAIRE** de l'Assemblée Nationale et **VICE PRESIDENT** de la Commission de la Marine Marchande et des Pêches. C'est cette commission qui m'a désigné pour la représenter au Conseil Supérieur de l'Etablissement National des Invalides de la Marine et au Conseil Supérieur de l'Enseignement Maritime.

Mon activité s'est exercée dans tous les domaines. Au cours des deux dernières législatures, j'ai déposé ou rapporté **seize** textes (propositions ou rapports) dont la plupart ont acquis force de loi. Ils ont trait principalement, aux questions suivantes :

Régime social de l'agriculture ; ententes professionnelles ; révision des patentes ; droits des Anciens Combattants ; plan de modernisation et d'équipement ; pensions des marins ; organisation des transports maritimes ; statuts des grandes compagnies de navigation ; situation des marins-pêcheurs ; travaux des ports de pêche et des ports de commerce, etc...

Qu'il me soit permis, à titre d'information d'indiquer que, **DANS LE MÊME TEMPS**, mes deux collègues parlementaires, candidats dans notre circonscription ont déposé : l'un **deux** textes ; l'autre **aucun** texte !

Mon action en Vendée et notamment à l'Ile d'Yeu

De 1947 à 1953, j'ai été **CONSEILLER MUNICIPAL DU POIRÉ-SUR-VIE**. Je connais bien les problèmes que doivent résoudre les municipalités rurales.

Depuis 1953, je suis **MAIRE DE L'ILE D'YEU**. En 1954, j'ai été élu **CONSEILLER GÉNÉRAL** de la Vendée. Tous les observateurs s'accordent pour constater que j'ai réalisé en six ans à l'Ile d'Yeu plus d'aménagements qu'il n'en avait été faits en cinquante ans :

L'**ELECTRIFICATION** a été entièrement accomplie. L'éclairage du Bourg n'a pas été oublié.

La **VOIRIE** a été remise en état.

Le service de **PROTECTION CONTRE L'INCENDIE** a été créé de toutes pièces et parfaitement équipé.

De grands travaux ont été faits dans le **PORT** où un chantier récemment ouvert est en voie d'achèvement.

Une **SALLE DES FÊTES MUNICIPALE** est à la disposition des administrés.

La belle **EGLISE** de Saint-Sauveur a été reconstruite et remise en valeur.

Le **REBOISEMENT** s'est poursuivi au rythme de dix hectares par an.

Croyez bien que, dans le cadre de notre circonscription, je déploierai la même énergie tenace pour faire aboutir les projets qui doivent contribuer à la prospérité de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat et de la pêche dans notre région.

Mais, aujourd'hui, nos regards doivent être tournés **VERS L'AVENIR**

1° L'avenir de la France

Notre pays a connu des heures graves en mai dernier. La réforme de nos institutions était un impératif inéluctable. Il faut savoir gré au Général de Gaulle, **QUE J'AI SOUTENU SANS DÉFAILLANCE PAR MA PRESENCE, MES ATTITUDES ET MES VOTES**, d'avoir redonné leurs chances à la France et à la démocratie. Les nouvelles institutions que la Nation a adoptées et les élections du 23 novembre en portent témoignage. Il importe de ne pas gâcher ces chances ; pour cela, il faut :

ASSURER LA STABILITÉ GOUVERNEMENTALE, condition indispensable du renouveau politique français, en fortifiant l'**AUTORITÉ DE L'ETAT**.

PACIFIER L'ALGERIE, suivant les directives données par le Général de Gaulle dans son discours de Constantine et dans sa récente conférence de presse.

CRÉER LA COMMUNAUTÉ des peuples d'outre-mer en les associant étroitement à la métropole.

Poursuivre la **CONSTRUCTION DE L'EUROPE**.

Rétablir **L'EQUILIBRE BUDGETAIRE**, au besoin par de rigoureuses **ECONOMIES**, pour le **MAINTIEN DU FRANC**.

Redonner à l'**AGRICULTURE** la place de premier plan qu'elle doit tenir dans le pays, par :

— l'amélioration et l'extension de l'**EQUIPEMENT RURAL**.
— l'**ORGANISATION DES MARCHÉS** et la fixation de **PRIX GARANTIS** qui soient respectés en tout état de cause.
— le développement de l'**ENSEIGNEMENT** et de la **VULGARISATION** agricoles.
— l'octroi à l'agriculture d'un **REGIME SOCIAL** qui offre aux agriculteurs les mêmes garanties qu'aux ressortissants des autres catégories professionnelles.
— la promotion de mesures qui assurent la rentabilité de l'**EXPLOITATION FAMILIALE**.

Donner un essor nouveau à la **PÊCHE MARITIME** (ostréiculture et pêche en mer) en organisant le **MARCHÉ DU POISSON**, en créant **LA CHAINE DU FROID** et en améliorant le régime des pensions des marins.

Garantir la prospérité du **COMMERCE ET DE L'ARTISANAT**, grâce à l'organisation des professions, à l'extension des garanties sociales, et à la réalisation d'une vraie **RÉFORME FISCALE** (simplification des déclarations et répartition équitable de l'impôt).

Procurer aux **SALARIÉS** des conditions de vie humaines et dignes (juste salaire ; ouverture de chantiers qui assurent la **SÉCURITÉ** de l'emploi ; garanties sociales consolidées).

Accorder aux **VIEUX**, aux **RETRAITÉS**, aux **ANCIENS COMBATTANTS**, aux **ANCIENS PRISONNIERS** des dédommagements équitables.

Intensifier l'équipement du pays par des **INVESTISSEMENTS RENTABLES**.

Permettre aux ressortissants des **PROFESSIONS LIBERALES** le libre exercice de leur mission.

Défendre les droits de la **FAMILLE** en rajustant, conformément à la loi, les **PRESTATIONS FAMILIALES**, et en permettant aux parents de confier leurs enfants à **L'ECOLE DE LEUR CHOIX**, grâce à une réforme de l'enseignement qui réservera à **L'ECOLE PRIVÉE** la place qui doit lui revenir.

2° L'avenir de la Vendée

Le devoir du député, c'est de bien gérer les affaires du pays, mais c'est aussi de veiller, avec un soin particulier, à l'aménagement du secteur dont il est le représentant.

Notre circonscription mérite qu'on s'occupe d'elle. Que de travaux à faire encore pour améliorer son équipement !

L'**ELECTRIFICATION** doit s'achever au plus tôt, notamment dans le Marais.

Le **PROGRAMME D'ADDUCTION D'EAU** doit être poursuivi.

L'extension de **L'OSTREICULTURE** dans des zones où elle pourrait s'implanter doit permettre l'établissement de nouvelles exploitations familiales.

La masse des crédits affectés à l'aménagement des **MARAIS** de l'Ouest doit être répartie de façon équitable entre le marais breton et le marais poitevin qui, jusqu'à ce jour, en a été le grand bénéficiaire.

Notre région côtière offre de larges possibilités **TOURISTIQUES**. La réalisation de la « route bleue » permettra à l'agriculture, au commerce et à la pêche de trouver des débouchés rentables.

Mon éventuel suppléant, **Me FARCY**, a su montrer, à Saint-Jean-de-Monts, de quelle manière il fallait s'y prendre pour faire de belles réalisations. En équipe avec lui, je poursuivrai et intensifierai l'action nécessaire.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Mon passé, je crois l'avoir montré, témoigne pour moi. Je m'honore de m'être toujours efforcé de conformer ma vie à l'Idéal qui a dicté mes attitudes civiques : démocrate-chrétien je suis, démocrate-chrétien je reste. J'ai été le premier à défendre en Vendée les couleurs du M.R.P. qui reprenait les idées forces dont mes prédécesseurs Henri Bazire et Ch. Gallet ont été les courageux et hardis promoteurs.

Les vicissitudes de la vie politique n'ont fait qu'affermir mes convictions. Fidèle à cette tradition qui s'inspire du respect des institutions démocratiques, du respect de la personne humaine avec toutes ses exigences matérielles et morales, du respect des valeurs spirituelles qui ont fait et feront la grandeur de la France, je me présente à vous en toute sérénité, persuadé que vous m'accorderez vos suffrages en toute confiance.

Je dois ajouter que, si je venais à disparaître au cours de l'exercice de mon mandat, la circonscription ne serait pas orpheline. Celui qui me remplacerait est mon ami **Pierre FARCY**, notaire, adjoint au maire de Saint-Jean-de-Monts, conseiller général de la Vendée. Il partage mon idéal politique, et il a donné à Saint-Jean-de-Monts, la mesure de ses talents de réalisateur.

Pour une France rénovée et pour une Vendée prospère, le dimanche 23 novembre, vous voterez pour :

Louis MICHAUD Député sortant M. R. P. de Vendée - Démocrate - Chrétien
Maire de l'Ile d'Yeu - Conseiller Général de la Vendée

IMP. T. DORÉ - Les Sables-d'Olonne